



RENTRÉE 2008: BASE ÉLÈVES*

RIEN DE CHANGÉ !

Depuis plusieurs mois déjà, de nombreuses personnes (parents, enseignants, élus, syndicats, collectifs, associations ou simples citoyens) se mobilisent contre Base élèves:

- **Un recours** a été déposé auprès du Conseil d'Etat le 13 juin 2008 pour obtenir l'annulation du traitement national « Base élèves 1er degré »,
- **de nombreux conseils municipaux** ont voté des vœux contre Base élèves,
- **de nombreux conseils d'écoles** ont voté des motions contre Base élèves,
- **des centaines de parents** ont envoyé des lettres refusant le fichage de leur(s) enfant(s)
- **des milliers de personnes** ont participé aux manifestations organisées contre Base élèves,
- **plus de 30 000 personnes** ont déjà signé des pétitions contre Base élèves.

Xavier Darcos finit par reconnaître: « Base élèves était profondément liberticide »

Le 17 juin 2008, le Ministre de l'Education nationale était interrogé par le Président de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale au sujet de Base élèves. Il a déclaré :
« J'ai trouvé que ce document était profondément liberticide. L'origine sociale des familles, la langue des parents, etc. ne nous intéressent pas. Le fait de les indiquer est inutile et n'est pas conforme à la tradition républicaine de l'école de Jules Ferry, qui doit accueillir les enfants quels qu'ils soient, pourvu qu'ils soient d'âge scolaire ». Nous avons donc modifié le décret relatif à la " base élèves ", de façon qu'elle indique **uniquement le nom et l'âge de l'élève.** »

Pourtant, malgré les risques avérés et les nombreuses oppositions suscitées par ce fichier, **la mise en place de base élèves se poursuit** dans toute la France **en contradiction avec les propos du Ministre :**

- **Le décret annoncé n'est toujours pas paru.**
- **Seuls 3 des 59 champs de Base élèves ont été retirés** de l'application.
- **Le fichier reste partageable** (en partie avec les mairies).
- **L'Inspection Académique continue d'envoyer injonctions et menaces aux directeurs** qui ne remplissent pas la base.
- Les directeurs sont contraints de ficher les enfants **sans l'autorisation des parents.**
- **En Isère, toutes les écoles doivent entrer dans Base élèves avant le 15 décembre 2008.**

IMPORTANT : Un numéro d'identification (créé pour 35 ans) est attribué à chaque enfant. Cet identifiant est le premier danger de Base élèves : si le fichier peut être rempli à minima aujourd'hui, demain des données pourront être ajoutées au fichier comme cela a déjà été fait tout au long de cette année.

Base élèves, fichés... dès 3 ans !

- La création du fichier **Edvige**, de **Sconet au collège**, la mise en place du **dossier scolaire électronique** confirment nos craintes de voir l'école utilisée comme premier maillon du fichage de la population.
- Le développement de tous ces fichiers ne correspond ni aux **missions fondamentales de l'éducation nationale**, ni à l'idéal d'une société respectueuse des **libertés individuelles et des droits de l'enfant.**

**POUR TOUTES CES RAISONS, NOUS DEMANDONS TOUJOURS
LE RETRAIT DE BASE ELEVES
ET LA DESTRUCTION DE TOUTES LES DONNEES ENREGISTREES.**

* « Base élèves Premier Degré » est un fichier mis en place par l'Education Nationale qui fiche et identifie tous les enfants scolarisés en France dès la maternelle.